

ARRIVÉ LE

07 JUL. 2025

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE BORDEAUX
PROCÉDURES COLLECTIVES

PROJET DE PLAN DE REDRESSEMENT

GREFFE N°

1*) RAPPEL DES DIFFICULTES

- Estimations URSAFF trop élevées
- mauvaise comptabilité

2*) MESURES PRISES DURANT LA PERIODE DE REDRESSEMENT

- Augmentation de mon activité pour générer plus de chiffre d'affaire.

3*) RESULTATS COMPTABLES DE LA PERIODE D'OBSERVATION

Période	C.A.	Résultat	Capitaux propres (ou compte de l'exploitant)
29/03/2024 au 30/04/2025	20 806	- 6 084	37 59

4*) PREVISIONS D'ACTIVITE

- Ouverture d'un 2^{ème} bureau sur la commune de Lacanau ou un futur lycée devrait ouvrir,

- 5*) TRESORERIE :
- Solde banque au 07/06/2025 (+ 415.84 €)
 - Prime d'activité variable entre 480 € et 570 €

6*) SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

ACTIF :

- Fonds de commerce :
- Matériel :

PROJET DE PLAN DE REDRESSEMENT

Rectifié.

GREFFE N° 26 24 103 980

1*) RAPPEL DES DIFFICULTES

- Cotisations URSAFF trop élevées
- mauvaise comptabilité.

2*) MESURES PRISES DURANT LA PERIODE DE REDRESSEMENT

- Augmentation de mon activité pour générer plus de chiffre d'affaire.

3*) RESULTATS COMPTABLES DE LA PERIODE D'OBSERVATION

Période	C.A.	Résultat	Capitaux propres (ou compte de l'exploitant)
29/09/2024 au 30/04/2025	20 806	- 4084	3759

4*) PREVISIONS D'ACTIVITE

- Ouverture d'un 2ⁱⁿ bureau sur la commune de Lacanau ou un futur lycée devrait ouvrir.

5*) TRESORERIE :

- Solde banque au 31/06/2025 (@ 415.84€)
- Prime d'activité variable entre 450€ et 570€

6*) SITUATION ACTIVE ET PASSIVE

ACTIF :

- Fonds de commerce :
- Matériel :

- Créances à recouvrer :
- Disponibilités :

PASSIF (en cours de vérification) : 72 232. 98 •

- ECHU
 - Super privilégié :
 - Privilégié : 12 686. 00
 - Chirographaire : 59 546. 98

- AECHOIR
 - Chirographaires: /

7*) SITUATION SOCIALE pas de salariés

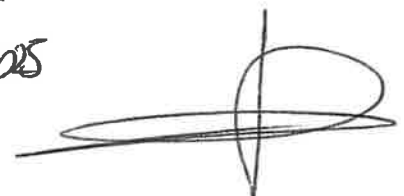
8*) PROPOSITIONS D'APUREMENT DU PASSIF

Je propose le règlement de 10% du passif déclaré par pactes annuels constant à hauteur de 10% sur 10 ans.

La 1^{ère} échéance interviendra à la date d'anniversaire d'adoption du plan.

Fait à Le Borge, en 3 exemplaires

Le 02/07/2005



PREVISIONNEL TRESORERIE MARTIN Céline

Désignation		ANNÉE 2025	ANNÉE 2026	ANNÉE 2027
<u>Encaissements</u>				
	Prestation auto-école	36 000	36 720	37 454
		-	-	-
	Total des encaissements	36 000	36 720	37 454
<u>Décaissements</u>				
	<u>Emprunts & frais de banque</u>			
	Échéances d'emprunt	-	-	-
	<u>Activité</u>			
	Achats matières premières	-	-	-
	<u>Dépenses fournitures consommables</u>			
	Electricité	571	600	630
	Carburant	5 011	5 262	5 525
	Fournitures administratives et petit outillage	1 000	1 000	1 000
	<u>Services extérieurs</u>			
	Locations immobilières	5 760	5 760	5 760
	Cofica bail	4 574	4 574	4 574
	Entretiens et réparations	1 200	1 200	1 200
	Maintenance	215	215	215
	Primes assurances	1 213	1 237	1 262
	Honoraires comptables	1 335	1 362	1 389
	Honoraires divers (avocat + Mandataire + divers)	2 351	-	-
	Frais de réception	1 500	1 500	1 500
	Frais de télécommunication	1 000	1 000	1 000
	Frais postaux	25	25	25
	Services bancaires et assimilés	1 144	1 144	1 144
	<u>Impôts & taxes</u>			
	CFE	490	500	510
	Charges sociales exploitante	3 600	3 600	3 600
	Total des décaissements	30 989	28 978	29 333
	Trésorerie début de période	-121	5 011	7 742
	Variation de trésorerie sur la période	5 011	7 742	8 122
	Trésorerie fin de période	4 890	17 643	33 507

Remarques sur le prévisionnel :

- Ce présent prévisionnel est établi selon les informations chiffrées communiquées par Céline MARTIN, exploitante de l'entreprise
- Ce présent prévisionnel ne fait pas apparaître les prélèvements personnels.

FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS
63B Avenue de la Libération
33680 LACANAU
Tél. 05 57 17 02 02
RCS Bordeaux 753 078 302

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
30 rue des Frères Bonie
33077 BORDEAUX CEDEX

SERVICE DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Bordeaux, le 06 Mai 2025

AFFAIRE : Céline MARTIN
N° RG 24/03980
N° Portalis DBX6-W-B7I-ZDY3

Madame Céline MARTIN
61 avenue de Bordeaux
33680 LE PORGE

Madame,

Suite au jugement du **27 septembre 2024**, des frais de signification et de publicité ont été ordonnés par le tribunal judiciaire de Bordeaux. Conformément à l'article L 663-1 du code de commerce ces frais sont à votre charge.

Procédure de paiement :

1/ Adresser votre règlement selon tableau suivant :

- DILA/BODACC : Comptable du BAPOIA - DILA TSA n° 41647 - 75901 PARIS cedex 15
- ECHOS JUDICIAIRES : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 BORDEAUX cedex
- SELARL BVM, Commissaires de Justice Associés : 103 boulevard du Président Wilson - 33200 BORDEAUX

2/ Adresser le justificatif de paiement ci-dessous au :

Tribunal Judiciaire de Bordeaux-Service des procédures collectives-30, Rue des Frères Bonie - 33077 BORDEAUX cedex ou procedures-collectives.tj-bordeaux@justice.fr

✂
Factures à payer : AFFAIRE : **Céline MARTIN** - N° RG 24/03980 - N° Portalis DBX6-W-B7I-ZDY3

Créanciers	N° de facture	Montant TTC	n° de chèque ou de virement
Publicité DILA	4807151	16,00 €	77 78 535
Publicité Echos judiciaires	F2024EJ51479	76,80 €	CB le 03/05
Commissaire de justice	C043793	76,04 €	C.B le 02/05





Magazine d'informations générales, judiciaires et légales
108 Rue Fondaudège
CS 71900 33081 BORDEAUX CEDEX
www.echos-judiciaires.com

TALON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° client	N° facture	Montant dû
C003591	F2024EJ51479	76,80 €
Date facture		
30/09/2024		

Facture

Numéro : F2024EJ51479

Date : 30/09/2024

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX
33077 BORDEAUX CEDEX

Référence	Libellé	Parution	Format / Qtd	PU HT	Montant HT	TVA
L24EJ47614	ANNONCE GREFFE / Tribunal judiciaire - Ouverture Madame Céline MARTIN RG 24/03980 jugement en date du 27 Septembre 2024 ouverture de la procédure de redressement judiciaire Journal de parution : Echos-Judiciaires.com (33)	30/09/2024	1 / 1	64,00	64,00 €	(1)

Total HT 64,00 €

Total TVA 12,80 €

Total TTC 76,80 €

TVA (1) 20,00% : 12,80 €

Montant réglé 0,00 €

Reste à payer 76,80 €

Condition de règlement : A réception de facture

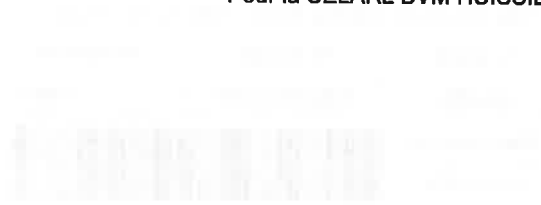
Echéance : 30/09/2024

Nos conditions générales de ventes sont disponibles sur : <https://annoncelegale.echos-judiciaires.com/pages/cgv>
Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé. Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, facturation d'une indemnité de 40€ en l'absence de règlement le lendemain de la date de paiement figurant sur la facture, ainsi que des pénalités de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur par an.

Payez votre facture :

- Par CB à l'aide du lien suivant : [Paiement en ligne](#)
- Par virement, nos coordonnées bancaires : **CIC BDX RIVE DROITE ENTREPRISES**
IBAN : FR76 1005 7190 9000 0201 3450 183 BIC : CMCIFRPP

Pour la SELARL BVM HUISSIERS



Faint, illegible text located below the large graphic on the right side of the page.

Faint, illegible text located in the middle-left section of the page.

Faint, illegible text located in the middle-right section of the page.

Faint, illegible text located in the middle-right section of the page, below the previous line.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower-middle section.

Large block of faint, illegible text spanning the width of the page in the lower section.

Faint, illegible text located at the bottom center of the page.



Mme. MARTIN Céline
61 avenue de Bordeaux

33680 LE PORGE

REFERENCE A RAPPELER :

Affaire : TRIBUNAL JUDICIAIRE

c/ MARTIN Céline

Nos réfs : 2505768/JAF/ DB1

Bordeaux, le 03.07.2025

Vos Réfs : MARTIN Céline

Objet :

Madame

Veillez trouver ci-dessous le décompte de votre dossier faisant ressortir le solde restant dû à ce jour :

Date	Nature de l'opération	DEBIT	CREDIT
24.04.2025	SIG JUGEMENT TC	76,04	
02.07.2025	Vers.Defend.AFFECT		76,00
	Cumuls	76,04	76,00
	Solde	0,04	

Toutes les réserves sont faites pour le cas d'un retard de votre règlement, ce qui entraînerait la poursuite de la procédure et mettrait à votre charge des frais et des intérêts supplémentaires.

Vous pouvez régler votre dossier de différentes manières soit :

- par virement LCL Bordeaux IBAN : **FR21 3000 2018 0000 0070 9840 G66**, BIC : CRLYFRPPXXX
- par paiement sécurisé sur notre site internet, à l'adresse suivante : www.bvm-huissier-bordeaux.com,
- par espèces à l'Etude.

Il est OBLIGATOIRE de noter nos références dossier pour la bonne affectation de vos règlements.

Veillez agréer, Madame l'expression de mes sentiments distingués.



L'accueil téléphonique est assuré de 9h00 à 12h00 uniquement

N° de déclaration CIL : CIL847 « Les données personnelles recueillies sont traitées et enregistrées par l'étude BVM, responsable de traitement, pour les finalités suivantes : prise de rendez-vous, gestion interne, gestion de la relation, sécurité et prévention des impayés et de la fraude, recouvrement, lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, réponse aux obligations légales et réglementaires. Outre les cas légaux, l'étude ne communique pas à des tiers les données personnelles fournies, ces données personnelles sont conservées pendant 5 ans à la clôture du dossier traité. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement

Pour des raisons de confidentialité, il n'est communiqué aucun décompte par téléphone.

SELARI BVM 103, Boulevard du Président Wilson
33200 BORDEAUX
Standard 05 56 48 10 03 - Constat 05 56 48 72 73
Email : contact@bvm33.com



BORDEAUX



ETUDE GÉRARD SAHUQUET & CIE SELARL
COMMISSAIRE PRISEUR JUDICIAIRE
Successeur de Maître Christian JEAN DIT CAZAUX

Numéro

Date

FC24167

18/05/25

MARTIN CECINE

Référence

61 AVENUE DE BORDEAUX

ME SILVESTRI

Date de l'inventaire : 30/10/2024

33680 LE PORGE

Facture

Référence	Désignation	Qté	Px unitaire	Remise	Montant HT	*
HO_MAN	HONORAIRES, EMOLUMENTS, FRAIS ENGAGES, DEBOURS	1,00	225,49		225,49	TI

Réglée par virement.

Code	Base	Taux	Taxe	Total HT	Escompte	Port HT	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
TIN	225,49	20%	45,10	225,49	0,00		270,59	0,00	270,59
Total				225,49					
				45,10					

Date d'échéance : le 18/05/25

Pas d'escompte en cas de paiement anticipé.

Domiciliation : CIC BORDEAUX BASTIDE : FR76 1005 7190 8900 0201 9660 138 CMCIFRPP

TVA acquittée sur les encaissements

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible

et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera due (art.L.441-6 du code du commerce)

Page 1

Courriel : secretariat@encheres-bordeaux.com

N° Siret : 51948060200019

Adresse : 280 AVENUE THIERS
33072 BORDEAUX

N° intracommunautaire : FR48519480602